

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

1. *Journal of the American Medical Association*, 1997; 277: 1039-1043.

de tout le pays et sauvera la Russie de l'abîme vers lequel elle se précipite. »

Le délégué de tous les Comités du front M. Koutchouk, prononça un assez long discours, au cours duquel il dit :

« Le pays ne peut pas être sauvé, si la capacité de combat de l'armée n'est pas rétablie, et si l'on n'étouffe pas définitivement la méfiance que professent les soldats vis-à-vis des officiers. Cette tâche devient

dra beaucoup plus facile lorsque l'armée apprendra que le nouveau gouvernement s'appuie sur la démocratie. »

Le délégué militaire, M. Woytinsk, constata la situation pénible qui existait dans l'armée et conseilla quelques moyens pratiques à employer pour y remédier; il déclara d'abord une meilleure organisation

du ravitaillement; des troupes affamées ne peuvent vaincre; il préconise en outre une épuration intelligente de l'armée; les éléments nuisibles devraient en être écartés afin de ne pas augmenter les désertions.

Le ministre de la Guerre, M. Werschowki, attira l'attention de l'assemblée sur fait que, bien que la récolte ait été meilleure cette année que les années précédentes, une pénurie de pain et d'autres de

Le ministre de la Guerre, M. Werschowki, attira l'attention de l'assemblée sur fait que, bien que la récolte ait été meilleure cette année que les années précédentes, une pénurie de pain et d'autres de

Des délégués des différentes armées et

la flotte qui prirent la parole ensuite, insistèrent tous sur la nécessité d'une force puissante gouvernementale qui puisse agir énergiquement pour rétablir la discipline au front.

Un délégué cosaque déclara que ceux-
défendraient la république russe et soutie-
draient le gouvernement.

LE SEJOUR A PETROGRAD

Petrograd, 30 septembre. — Le gouverne-
ment a décidé que...

voiture pénétrent dans la capitale sans l'autorisation spéciale des autorités locales sera puni d'une amende de 3,000 roubles ou de 3 mois de prison. Cette mesure se justifie par les difficultés du ravitaillement.

LE MOUVEMENT SEPARATISTE
On écrit de Stockholm que le député B. Raschwili a annoncé au Congrès national de Kiew que la Géorgie est à la veille de proclamer son indépendance.

LES EXIGENCES DU CONSEIL :
- DES OUVRIERS ET SOLDATS
Le « Matin » et le « Journal » annoncent
de Pétrograd :
« Le Soviet de Pétrograd, au cours d'une
séance spéciale, a demandé que le nouveau

seance orageuse, a demande que le pouvo
lui soit remis. Les maximalistes ont actuel
lement la majorite au Soviet de Moscou
de Petrograd. Les maximalistes ont élu L
nine, Zinovieff et Sadowsky representan
à la conference democratique de Pétro

grad. »
SUEDE
LA POLITIQUE
GOUVERNEMENTAL
 Stockholm 20 septembre — Le « Stoc

holm Dagbladet » commente, dans un article de fond, la question gouvernementale. Il insiste sur le fait que celle-ci ne concerne pas seulement la politique intérieure, mais que la solution doit en être trouvée en t

Si M. Schwartz et les siens ne considèrent pas pouvoir rester en fonctions, il faut au moins faire entendre une exigence qui ne peut être renouée : la formation d'un no-

peut être repoussée : la formation d'un nouveau ministère ne peut être confiée qu'à des hommes s'étant montrés, par leurs paroles et par leurs actes, disposés à adopter une politique étrangère réellement loyale et impartialement neutre. Dans le camp libé-

aussi, on comprend bien que des hommes comme MM. Branting, Palmsterna et Adelswaerd ne sont pas à leur place, durant la guerre, dans le gouvernement de la Suède. La position très influente qu'occupent MM. Branting dans la parti socialiste, suffi-

M. Branning dans le parti socialiste sur au reste à rendre suspects tous ceux qui se basent uniquement sur ce parti. Aussi exige-t-on délibérément du côté de la droite que l'on s'en tienne strictement à la politique de neutralité adoptée jusqu'à présent.

LA QUESTION MINISTÉRIELLE
Plusieurs journaux de Stockholm disent que le roi de Suède ne s'occupera de résoudre la question du Cabinet qu'après les manœuvres d'automne.

SUISSE
LA QUESTION DE LA PAIX
Un journal de Zurich annonce :
« Le conseiller d'Etat, M. Ador, chef de
département politique, a déclaré que la Con-

seil fédéral ne considère pas opportun d'ap-
puyer l'offre de médiation du Pape d'un
démarche officielle. Toutefois, M. Ad-
souhaite, au nom du Conseil fédéral, un suc-
cès complet à la tentative du Pape. Il

EXPULSION D'UN JOURNALISTE
FRANÇAIS

LE PROCHAIN CONGRÈS
PACIFISTE DE BERNI

On sait que le 15 octobre doit se réunir à Berne la Ligue de la paix. Les journeux suisses rappellent à ce sujet que cette assemblée aura attendu pendant deux ans de pouvoir se tenir avec quelque chance de succès. C'est grâce aux efforts de M. le Dr Bressan.

Ces guirlandes aux effluves de M. S. D. Dubouche, président de l'Anti-Oorlogsgaad néerlandais et aux subsides du M. Ford ont été menées à bonne fin. Une quarantaine d'adhésions, venant de tous les pays en guerre, ont été reçues par le C.

mité et la presse suisse insiste sur la qualité de ces pacifistes qui sont tous des person-
nage connus ou même considérables. De
France viendront Romain Rolland, l'illustra-
tuteur de « Jean-Christophe »; le Dr Cab-
...

et M. Doos. On verra également à Berlin M. Branting, le leader du socialisme suédois; M. Schücking, professeur à l'Université de Marburg; les docteurs Wehberg et Quidde, qui sont des autorités allemandes de l'enseignement du droit international.

Edouard Bernstein, un des chefs du mouvement socialiste allemand; le docteur Mammasch, professeur du droit des gens en Autriche; Alfred Fried, le pacifiste connu, et d'autres encore. La Belgique sera représentée

Prévision pour le lendemain : beau
La fête du jour : St-Augustin.
La fête du lendemain : St-Cyprien

par M. Henri Lambert, maître de verrier

Le procureur général Herbaux recevait ce jour-ci une lettre de lady Abinger — autre fois Mme Steinberg — dans laquelle celle-ci demandait la restitution de ses bijoux existant lors de l'affaire de l'innocent Prince. C

Constatation.
L'autre jour, comme je faisais remarquer à un boutiquier qui me servait bien peu de chose pour beaucoup d'argent, son manque absolu d'urbanité, joint à son manque ab-

une clientèle a qui vendre sa marchandise aussi cher qu'il voudra, tandis que le client n'est pas assuré du tout de trouver un marchand qui voudra lui vendre ce dont il a besoin. Il est le maître de la situation et il l'exploite.

Peu d'œuvres créées en raison des événements, sont aussi intéressantes, tout en étant modestes, que celles qui sont groupées sous le nom d' « œuvres de quartier à Bruxelles-Ville » et d' « œuvres du centre ».

Pendant ce même exercice, il a été distribué à 5,986 familles, composées de 16 011 personnes, un total de 2,113,277 fr. 44. Ces chiffres pour l'exercice précédent étaient respectivement de 4,319 familles, com-

Ces derniers chiffres disent eloquemment comment les dirigeants de ces œuvres comprennent leur mission.

♦ ♦

GRANDES GALERIES ARTISTIQUES

A l'exemple des Suisses, les sujets néerlandais résidant en Belgique reçoivent désormais un ravitaillement spécial de la part de leur gouvernement. La tâche n'a pas été mince d'assumer un pareil service si l'on songe qu'il y a 55 000 Hollandais habitant

chaque mois en Belgique. Actuellement, les régions de Bruges, Gand, Liège et Anvers ont reçu un premier envoi. Incessamment les pays de Charleroi, Louvain et les environs, Namur, etc. seront approvisionnés.

es femmes, de naissance hollandaise, qui ont épousé un Belge ou un autre étranger et qui, de ce fait, ont perdu leur nationalité peuvent néanmoins bénéficier du service de

Reprise des Cours Oraux

de la section privée du
TEACHING CLUB
14, rue du Trône, 144, Bruxelles (Trône)
Lang. compl., corresp., arithm. comm.,
Droit civil, Droit comm., Statistique, Tech-
nique, Dessin, Mécanique, Géologie, Mi-
néralogie, Géogr., Hist.
École Supérieure de Commerce et d'In-
dustrie avec section préparatoire.
Candidature en sciences naturelles
(par prof. dipl. par l'Ens. supér.).
Prépar. aux Exam. d'entr. à l'Univ.
Cours le jour et le soir. Scot. mixte et
p. j. filles. Dem. les horaires. On
reçoit de 8 à 11 et de 5 à 9 h. t. les jours.
Adresser pour correspondances. (1068)

Diabète, albuminurie, mal. des reins,
insuffisance, urémie, vessie, peau (eczé-
ma), urticaire et sécheresse, récentes ou
anciennes, les deux sexes et à tout âge,
affaiblissement et douleurs en urinant, prosta-
dite, rétention, impuissance, constipa-
tion, hémorroïdes, anémie, toux, bronchite,
asthme, rhumatisme, névralgies, goutte,
etc., compl. par extraits de plantes. P.
pour tous renseignements et preuves de guér.,
en descript. det. de la mal. (rép. grat.).
Dr DAMMAN, 76, rue du Trône, Bru-
xelles. Cons. de 10 à 5 h. Dim. de 11 à 1 h.
(695)

BIBLIOGRAPHIE

Le moment où la musique d'éditions étrangères,
laissant la loi commune, atteint des prix fau-
x, il est intéressant d'attirer l'attention
des lecteurs sur les œuvres de nos compositeurs
parmi lesquelles beaucoup ont une réelle
valeur, et, en général, d'éditer avec goût.
Nous avons sous les yeux une série d'œuvres
de nos auteurs, composées par A. Lecomte. Nous
y citons : « Les Exercices préliminaires »,
pour piano, facile, rationnellement, dans les tons
de plus usités : « Little Maggie » pour violon et
piano, œuvre merveilleuse de simplicité et d'ac-
compagnement relève étonnamment la facilité
d'éditer de la mélodie.
Pour piano seul : « Tendres pensées », « Hymne
à la Paix », « Douce consolation », « Dans les
bosquets », sont à retenir comme étant des
œuvres réellement charmantes.
Mentionnons aussi deux autres mélodies : « Ma
jeune et morte » et « Si vous me connais-
sez ». Cette dernière sur des paroles de Paul
Huy, le talentueux et sympathique auteur belge.
On mesurera sans peine chez tous les mar-
chandises.

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

1^{er} septembre 1917. — Comme activité,
la séance présente ne le cède en rien à
celle de vendredi. C'est, évidemment, tou-
jours le groupe charbonnier qui retient la
plus grande partie de l'attention; les échan-
ges dans ce compartiment sont aussi abon-
dants que possible, et les cotations se
maintiennent à un bon niveau.
A remarquer pourtant qu'il commence à
arriver quelques vendeurs en titres char-
bonniers.
Rien de bien intéressant à signaler en
matière de cotations de valeurs, donc voici les quel-
ques cours pratiqués :

1 ^{er} Octobre 1917	Derniers cours	Prix	Prix
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71
Belgo-Canal	100	110	71

Au marché des obligations industrielles,
nous rencontrons encore une bonne résis-
tance. Nous notons : Tramways d'Odessa
5 p.c., 422 1/2, 491 1/4, 493 3/4; Mutualité
de Tramways cap. 412 1/2, 415, 417 1/2;
5 p.c. Banque Belge de Chemins de Fer
440; Acteurs de Hal 4 p.c., 427 1/2; Com-
pagnie Centrale Industrielle Electrique 5 p.c.,
47, 47 1/2; Eclairage 450 v. d'Odessa; 6 p.c.
Electricité de la Dendre 500; Bologne 4 p.c.,
23 1/2; Kasal 5 p.c., 450; Electricité de
Sofia 4 1/2, 470, 475; Eaux de Vienne 4 1/2,
412 1/2; Métallurgie Sud-Oural 437 1/2. D'autre
part, il y a des demandes en 5 p.c. Tram-
ways de Lombardie et Romagnes à 472 1/2;
en 5 p.c. Tramways Toscani à 460; en
5 p.c. Glaces de Bohême à 487 1/2, et en
5 p.c. Glaces de Moustier à 495.

Transactions restreintes encore au com-
partiment bancaire avec des cours indécis;
Banque Belge pour l'Etranger 702 1/2, 705,
707 1/2, 710; Cap. Outremere 697 1/2, 695;
Caisse de Reports 1525, 1515, 1520, 1535;
Crédit National Industriel 320, 325.
Les valeurs de transports, sans être fort
animées, ont généralement bonne contenance.
On se soutient à 4 1/2 en ord. Naples-
Nola, à 128, 130, 131 en cap. Bangkok, à
282 1/2, 285 en cap. Barcelone, à 85, 84
en ord. Bilbao, 81 1/2 en cap. Bialystok,
à 107 1/2, 112 1/2 en cap. Braila, à 515 en
ord. Bruxelles, à 920, 915, 925 en div.,
à 62 1/2 en div. Espagne-Electrique, à
152 1/2 en ord. Liège-Saragossa, à 150,
152 1/2 en ord. Madrid-Espagne, à 35 1/2,
36 1/2 en cap. Murcia, et à 360 en div.
Moulin. On est bouge guère en cap. Rafia
Electricité à 622 1/2, 627 1/2 en div. à 600;
en ord. à 230 en Rome-Milan à 85, 86;
en div. Secondaires à 1467 1/2, 1472 1/2;
en ord. Belge de Tramways à 15; en div.
Sofia à 115 en cap. Financière de Trans-
ports à 1148 3/4, 1145, et en div. Vé-
roine à 145.
Les modifications de cours en valeurs si-
dérables ne présentent qu'un bien maigre
intérêt. On est mieux pourtant en At-
lante de Hal à 150; en fond. Thiriau
à 135 en fond. Châtelineau à 1330, mais on
ne s'en occupe en cap. Toula à 305, et en div.
Véritablement à 36 1/2. Pour le reste, nous
nous contenterons simplement de noter les
cours : Laminiers de Baume 832 1/2, 835;
Bouchard 80; Châtelain priv. 150, 145; ord.
Suez-France 185; ord. 120; ord. Sambre
et Moselle 155, 160; ord. Tambow 47 1/2; ord.
Toula 152, 160, 162 1/2, 165, et cap. Watte-
ville 59 1/2, 60, 62 1/2.
Comme nous le disions ci-dessus, les ti-

tres charbonniers conservent la plus grande
animation, avec des cours généralement
soutenus. Quelques-uns, cependant, man-
quent de résistance en clôture. Il en est ains-
si notamment de Anderlues à 1200, 1160,
1155; en Centre de Jumez à 2450, en Est
de Liège à 1175, 1170, 1160, et en Patience
à 840.

Par contre, on travaille toujours très ac-
tivement les La Louvière-Sars à 360, 355,
350; les Marcinelle-Nord à 670, 665 (vendre-
di 670, 675 annuels), et les Réunis de Char-
leroi à 2000, 2025, 2040.

D'un autre côté, on est bien en Aiseau-
Presles à 1160, 1190; en Bernissart à 670;
en cap. Bois de Saint-Ghislain à 85, 95; en
ord. Bonne-Espérance à Lambusart à 1619,
1625; en Carabinier à 950, 945, 960; en
cap. Charbonnages Belges à 600, 595, 605,
615; en Givès à 250, 270; en Grand-Conty
à 830, 815, 810, 795, 805; en Grande-Bac-
nure à 1650, 1675, 1625; en cap. à 610, 615,
630, 620, 625; en Ham-sur-Sambre à 640,
665; en Houillères-Unies 1010, 1000 à 1035;
en La Haye 600, 610; en div. Laura 1275,
1280, 1270, 1290; en Mourage 2550, 2525;
en Masses-Dierbois 2775, 2809, 2835; en Mi-
nerio 630, 635; en Monceau-Fontaine 7200,
7225; en Ormont 620, 630; en Petit-Try 1535;
Poirier 820, 830; en Ressaix 2800, 2750;
en Rieu du Cour 690, 700, 710; en Tri-
cassin 1510, 1500, 1520; en Ouest de Mons
1280 à 1300; en Loniète 255, 260, 250, et
enfin en Willem-Sophia l'activité reprend
à 2240, 2250, 2260 pour rester 2280 argent.

A l'exception de quelques affaires en Ba-
carès, qui représentent à nouveau à 115,
113 3/4 et 116 1/4, en Phosphates de la Ma-
logne à 162 1/2, 157 1/2 et 160 pour la priv.,
et 87 1/2 et 90 pour l'ord., et en Produc-
teurs B plus lourde à 90, il n'y a réellement
pas eu d'entrain au groupe minier.

En verreries, signalements les cap. Verreries
Belges à 250, et en distributions d'eaux
des Eaux d'Alcantara à 282 1/2 et 287 1/2, ain-
si que les priv. Eau, Gaz et Electricité éga-
les à 11, 11 1/2.

Dans les divisions suivantes, le calme est
toujours le même, et les modifications y
sont peu appréciables. Les priv. Eclairage
du Centre à 21, 23; les cap. Intercommu-
nales Belges d'Electricité à 335, 345; les fond.
Entreprises Electriques, très soutenues de
690 à 710; les Act. Ind. à 18 1/2, et les
Centrales Gaz, Eau et Electricité à 590,
s'affaichent aux valeurs d'éclairage.

Aux textiles, ce sont les jouses. Loh à
86 et la fond. La Nô à 167 1/2, 170, 172 1/2,
et aux industries de la construction, nous ne
voyons que les Carrières Wincz inchan-
gées à 57 1/2; les priv. Now à 200, 205, 210,
et les ord. Ciments du Buda à 55, 57 1/2.
Les ordinaires Produits Chimiques et
Huileries d'Odessa se maintiennent toujours
avec aisance à 182 1/2 et 185, et la fond.
est ferme à 34, 35 et 36. On a traité aussi
quelques jouses. Wilsede à 30, 32 1/2, 35.

Les dispositions se maintiennent notable-
ment au coin des valeurs coloniales. On
retrouve, en effet, au niveau de vendredi,
les priv. Beligica à 25, 26, l'ord. faisant
355, la cap. et la fond. Intercommunale res-
pectivement 92 et 90, 92 1/2; la priv. et
l'ord. Katanga 3300 et 3000 à 3100; la cap.
Equatoriale Congolaise à 890, la Géomines
à 605, 600 à 610; la Tanganyika à 123,
122 1/2; 122, 123; la Luki à 40 en cap., la
jouses, s'améliorant un peu à 20 1/2, 20 3/4;
les Plantations Lacourt à 630, 635; la div.
Simbal de 422 1/2 à 430.

On s'est intéressé aussi aux Belgo-Ka-
tanga, qui représentent à 72 1/2 en div.,
et 210, 211 1/4 et 212 1/2 en cap.

En valeurs caoutchoutières, les affaires
diminuent, mais on reste néanmoins très
ferme.

Au groupe Hallet, Batangara est mieux
à 210, l'Hévéa se confirme à 217 1/2, 220,
222 1/2, la fond. Huileries de Deli s'améliore
à 1450, la fond. Plantations Annamites se
règle à 805, 870. Solangor se rapporte en-
core de 475 à 485 et Soemgi Lipoet hésite
un peu de 527 1/2 à 528 3/4.

On traite, d'autre part, les Zuid Preanger
à 215, 217 1/2, la Semah Rubber à 73,
72 1/2, 73, Kuala Lumpur à 172, 171 1/2, la
cap. et la fond. Noembing à 525, 530, 535
et 340, 342 1/2, la Katiengah à 71 3/4,
71 1/2, 71 1/4, la fond. et la 100 fond. Java
à 1405, 1410 et 1402, 142 1/2, 143 3/4.

Quelques cours en industries diverses où
nous rencontrons les ord. Bougies de la Cour
à 340, les Brasseuses de Kookelberg à 170,
les cap. et les fond. Brasseuses de Hainaut
respectivement à 55 et 13, les Internationales
de Grands Bazaars à 33, 35 Exploits Favier
dévalant le cours de 100, la fond. Flori-
dienne à 317 1/2, 320 et 321 1/4. Les cap.
Matières premières pour la Chapellerie val-
lent 1050 et 800, 805 et 810 suivant le titre,
l'oxydrique Internationale est à 120,
122 1/2, les Papiers de Gastuche à 247 1/2,
les Pépinières Anversaises, 110 et 115, et des
cap. Soie Visouze à 115.

En valeurs pétrolières, on s'est occupé
des priv. et des ord. Grosnyi à 2850, 2880
et 2620, 2625, 2650, des div. Nafta à 240,
245, 250, des Tustanovics à 295-300, 70-71 et
90 suivant le titre.

Affaires assez également et tendances plus
lourdes en sucres, où la cap. Sucrerie
Européenne cède un peu à 93 et 90, la cap.
et la fond. Saint-Jean font de même à
147 1/2 et 272 1/2, 275, 270, 267 1/2. On
note d'autre part les cap. Sucreries en Rou-
manie à 997 1/2.

En valeurs étrangères, les tendances ne
sont pas bien définies pour le moment. L'Est
Chilien est en reprise à 75, la Kaiping est
en bonne voie de 75 à 78 1/2 selon les cou-
pures, l'Argentin est ferme à 41 1/2, 42,
42 1/2 ainsi que la Barcelone à 123 3/4,
122 et la Brazil Traction à 350, 352 1/2, 355.
Rien d'intéressant en cap. Agricole d'Egypte
à 265, en div. à 230 et en div. Egyptien
Entreprise à 122 1/2, 125, en div. Helopolis
en ord. plus ferme à 200, 202 1/2 et 205.
L'ord. Badajoz à 550 est en reprise aussi,
mais la Brazil Rails est plus lourde à 235,
232 1/2, 240. Porto Rico, ex-coupure, se ré-
trouve à 162 1/2. L'ord. Port Para se sou-
tient bien à 320, 317 1/2, 322 1/2, la priv.
et l'ord. respectivement à 115, 112 1/2, 110
et 70 défendent bien leurs cours. Para Bel-
lem 1912 est ferme aussi à 275. La Dyle et
Bacalan a bonne contenance à 1107 1/2,
1100, 1090, 1085 en priv. et à 1107 1/2, 1110,
1105 en ord., tandis que le Matériel Franco-
Bélge se tasse à 575, 580. De la fermée aussi
en Ligne Toscano à 295, 297 1/2, 300, en
ord. Nord-Milan à 162 1/2, 165 et en 4 1/2
Rumelange à 500. Koloma est mieux à
550, 560, 567 1/2, l'ord. Nicolaieff fléchit
à 250. Ouspensk revient à 102 1/2 et Ta-
ganrog revient à 400, 405. C. DEBEURS.

BOURSE D'AMSTERDAM

28 septembre. — Le marché est très bien dis-
posé, surtout à l'égard des valeurs des Indes et

des pétrolières. Le reste est très ferme.
Nd. Werk. Sch. 3 p.c., 7200; Nd. Ind. Han-
delb. 238; Nid. Handelsb. 199 1/4; Steel 107 1/2;
Vorsenland 227 1/2; Handelsvereen 470; G.O.
Holl. Petr. 200 1/4; Kon. Ned. Petr. 550 1/2;
Steenb. 140; Amsterdam Rubber 263 1/2;
Holl.-Amer. Lijn 149 1/2; Deli Mill 522; Medan
Tabak 238 1/2; Union Pacific 136 1/4.

BOURSE DE NEW-YORK

28 septembre. — Marché très ferme. Quelques
chemins sont en reprise. Métallurgiques et cépi-
ères, mieux également.
Baltimore et Ohio, 61 3/8; Canadian Pacific,
153; Chesapeake et Ohio, 56; Erie, 50 7/8;
Missouri Central, 100 1/2; Kansas City et South, 60 5/8;
Missouri Pacific, 28 1/4; Norfolk and Western, 111;
Northern Pacific, 100 1/4; Pennsylvania, 81 7/8;
Reading, 81 1/8; Southern Pacific, 91 7/8; Union
Pacific, 128 3/4; American Can, 46 3/8; Anaconda
cap., 71 1/2; Bethlehem Steel, 92 1/2; Steel,
169 1/8.

METALUX

	28 Sept.	27 Sept.
Orvière comptant	110	110
à 3 mois	110	110
à 6 mois	110	110
à 9 mois	110	110
à 12 mois	110	110
à 18 mois	110	110
à 24 mois	110	110
à 30 mois	110	110
à 36 mois	110	110
à 42 mois	110	110
à 48 mois	110	110
à 54 mois	110	110
à 60 mois	110	110

PHENIX

Les comptes de la Société du Phenix
sont toujours intéressants à connaître, car
cet exercice est une des plus importantes
formes métallurgiques allemandes.
L'exercice 1916-1917 a donné un bénéfice
brut de 59,952,268 mark, contre 46,789,850
mark en 1915-1916, 23,059,910 mark en 1914-
1915, et 30,260,414 mark en 1913-1914.

Avec le report de l'an dernier, le bénéfice
ressort à 69,143,332 mark, contre 55 mil-
lions 993,976 mark pour l'exercice précé-
dent. Les amortissements ordinaires ont
été de 12,442,180 mark, somme à peu
près égale à celle de l'exercice 1915-1916,
et à la 4^{ème} affecté 4,218,995 mark aux amor-
tissements extraordinaires, contre 1 mil-
lion 185,787 mark.

Le bénéfice net s'établit ainsi par 52 mil-
lions 482,157 mark, soit 10,229,636 mark de
plus que pour l'exercice antérieur.

Le dividende fixé à 20 p. o. comme en
1915-1916, absorbe 21,200,000 mark, et il a
été versé à la réserve et aux caisses du
personnel, 19,559,000 mark, contre 9 mil-
lions 217,000 mark. La participation aux
bénéfices a été fixée à 2,565,162 mark, chif-
fre à peu près semblable à celui de l'an
dernier (2,445,457 mark), et il a été reporté à
nouveau 9,185,934 mark, contre 9,191,064
mark.

Rappelons que pour 1913-1914, le bénéfice
net s'élevait à 31,700,423 mark, et le di-
vidende à 10 p. o. c., et que 1914-1915 avait
laissé un profit net de 24,636,538 mark, qui
avait permis l'attribution de 12 p. o. aux
actions.

Les réserves et les caisses du personnel
avaient reçu pour ces deux exercices res-
pectivement 10,960,000 mark et 1,500,000
mark.

MATIERES PREMIERES

POUR LA CHAPELIERIE

On sait que l'exercice 1916 se clôture par
un bénéfice industriel de 1,209,115 fr.,
par rapport à un capital de 1,500,000 francs.

Les dividendes ont été respectivement de
75 fr. pour l'action privilégiée, et de 50 fr.
pour la part de fondateur. Tous les postes
de l'actif ont été portés pour 1 fr., sauf la
poste bâtiments et terrains, qui figure en-
core pour 427,686 francs, mais dont la va-
leur est sensiblement supérieure. La ré-
serve légale est à son maximum. Nous
croyons savoir que l'exercice 1917 se pré-
sente plus favorablement encore que le pré-
cédent. Les amortissements n'étant plus
possibles, l'exercice du bénéfice devra fa-
cilement revenir aux actionnaires.

TRAMWAYS DE BOLOGNE

Pour l'exercice 1916-1917, les recettes
d'exploitation ont été de 3,150,913 fr. 08,
soit une augmentation de 671,883 fr. 37 sur
celles de l'exercice précédent. Par contre,
les dépenses ont passé de 1,949,126 fr. 74 à
2,557,289 fr. 76, de sorte que le bénéfice
d'exploitation qui s'élève à 1,233,623 fr. 32
n'est supérieur que de 63,720 fr. 35 à celui
de 1915-1916.

Il est à remarquer, d'autre part, que la
société a alloué 143,158 fr. 31 au titre de
102,716 fr. 93 aux subsides aux familles
des agents appelés sous les drapeaux et
que, d'autre part, la redevance à la ville de
Bologne est passée de 170,378 fr. 67 à
213,334 fr. 92.

Après déduction de ces changes, ainsi que
du service des obligations, des frais gé-
néraux et des taxes, assurances et contribu-
tions, il est resté un bénéfice net de
592,643 fr. 75, auquel le Conseil a prélevé
30,000 francs pour l'amortissement du fonds
social, et 250,000 fr. 18 pour le fonds de
réserve créé en application de l'art. 40
des statuts. Le solde a permis d'attribuer
fr. 1750 à chacune des actions de capital,
et 5 fr. aux titres de jouissance, ces som-
mes étant payables à partir du 1^{er} octobre
prochain. 190 actions de capital ont égale-
ment été appelées au remboursement par
300 francs plus une action de jouissance.

La situation financière de l'entreprise est
très favorable. En présence d'un actif réa-
lisable de 2,578,906 francs, la société n'a
qu'un passif exigible de 384,280 fr. 40.

D'autre part, les divers fonds de réserve,
d'amortissement, de renouvellement et de
prévoyance comportent 3,027,752 fr. 42, alors
que le capital de la société n'est que de
3,701,250 francs.

Enfin, l'actif immobilisé est évalué au
bilan à 42,039,000 fr. 57, et la société n'a
plus que pour 6,912,000 francs d'obligations
en circulation.

LIANOSHOW

La société pétrolière Lianoshow, de Mos-
cou, a réalisé en 1916-1917 un bénéfice net
de 2,405,686 roubles contre 2,744,729 roubles
l'année dernière. Ce bénéfice sera affecté
à l'amortissement des immobilisations, de
sorte que l'entreprise continue à ne pas
reporter de dividende.

P. VAN BECKE Fonds publics

1, rue Saint-Géry, 1.
SPECIALITE de val. caoutch. et titres
non cotés. Achat et vente de toutes les val.
du groupe HALLET. RENS. GRATUITS. (1061)

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer le décès de M. Louis
Arthau, 68 ans, à Bruxelles.

BOITE AUX LETTRES

W. E. Comolien. — 1. Ce titre n'a pas encore
été traité à notre Bourse officielle; impossible de
vous fixer sur sa valeur actuelle; 2. On ne paie
pas les coupons en question.
J. B. D. 179, Roux. — On n'est pas encore fixé
sur la date de paiement de ce coupon.

Memento de l'Actionnaire

ASSEMBLÉES ANNUELLES

4 Octobre.

Téléphones Delloye-Mathillon, à 2 h., rue Gravière, 4,
à Huy.
La Dentelle, à 11 h., rue Royale, 71, Bruxelles.
Tramways et Eclairage de Tien-Tsin, à midi,
18, rue Berdérois, Bruxelles.
Compagnie Electrique Anversoise, à 4 h., Longue
rue de l'Hôpital, 20, à Anvers.
Charbonnages des Masses-Dierbois, à 11 h., à
Ramat.

Charbonnages du Pays de Liège, à 11 h., à
Montigny-sur-Sambre.
Glaces Nationales Belges, à 1 heure, à Saint-
Roch-Auvillers.

Papeteries Deloroux, à Nivelles, à 4 h., rue
Royale, 64, à Bruxelles.
Société Internationale de Construction, à 4 h.,
15, rue des Chénus, Anvers.

Tramways de Palencia, à 3 h. 1/2, rue des Colo-
nies, à Bruxelles (extramuros).
Pentes et Chapoux de Verviers, à 3 h., rue de
la Victoire, 50, Bruxelles.

Etablissements Van Gorp, à 11 h., place de Moir,
48, Anvers.

5 Octobre.

Verreries Réunies, à 12 h., à Familloutoux.

6 Octobre.

Société Générale de Construction et d'Exploi-
tation d'Usines à Gaz et d'Electricité, à 11 h., rue
de l'Industrie, 60, Bruxelles.

Compagnie Royale Belgo-Argentine, à 8 h., rue
de Bordeaux, 8, Anvers.

Compagnie Générale de Construction, à 11 h., à
Haine-Saint-Pierre.

Congo Oriental Company, à 12 h., rue du Luxem-
bourg, 42, Bruxelles.

La Mutuelle Financière, à 5 h. 1/3, rue de la
Bourse, 30, Bruxelles.

Moulins des

USINES ET ACHIERIES ALLARD

Société anonyme

Siège social : à Mont-sur-Marchienne

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale statutaire qui aura lieu le mardi 23 octobre 1917, à 10 heures du matin.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Comité de surveillance;
 2. Examen et approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 30 juin 1917;
 3. Décharge de gestion aux administrateurs et aux commissaires;
 4. Nominations statutaires;
 5. Tirage au sort des obligations à rembourser.
- Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions des art. 33 et 34 des statuts.
- Les dépôts de titres sont reçus :
1. Au siège social, à Mont-sur-Marchienne;
 2. A la Banque du Crédit Anversois, 90, avenue des Arts, à Bruxelles;
 3. Chez M. Charles Bivort, banquier, à Gilly, (1843).

HOTEL DES VENTES A LA BELLE-MERE

(Anciens établissements H. Sevrin)

Société anonyme

rue de Stassart, 46-48, Ixelles

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale statutaire qui se tiendra le dimanche 11 octobre, à 11 heures, au siège social, rue de Stassart, 46-48, à Ixelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du commissaire;
 2. Approbation du bilan et du compte pertes et profits;
 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
 4. Elections statutaires;
 5. Propositions de réduire le capital social.
- Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer à l'art. 25 des statuts, en déposant au siège social, contre récépissé, cinq jours avant l'assemblée générale, soit leurs titres, soit le certificat de dépôt en banque. (1592)

SOCIETE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE AU BRESIL

(Société anonyme en liquidation)

L'assemblée générale ordinaire se réunira le mardi 23 octobre 1917, à 11 heures, à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Collège des liquidateurs;
 2. Bilan au 28 février 1917;
 3. Décharge au Collège des liquidateurs.
- Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 31 des statuts.
- Les dépôts de titres seront reçus :
- A BRUXELLES : à la Banque d'Outremer, 48, rue de Namur;
 - A ANVERS : à la Société Coloniale Anversoise, 15, rue Rubens. (1889)

MAISON COURARD ET C^{ie}

Société anonyme

8-11, place Maghin, Liège

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire, pour l'exercice 1916-1917, aura lieu le 11 octobre, à 5 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et des commissaires;
 2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits;
 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
 4. Nominations statutaires;
 5. Divers.
- Pour être admis à l'assemblée, les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 31 des statuts.
- Le dépôt des titres peut se faire au siège social, ou à la Banque Générale de et à Liège.
- Le Conseil d'administration. (1599)

CHARBONNAGES DE BONNE-ESPERANCE

Société anonyme

dont le siège social est à Lambusart (Belgique)

L'administration a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le jeudi 11 octobre 1917, à 9 heures, à Bruxelles, 171, chaussée de Vleurgat.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance sur les opérations de l'exercice 1916-1917;
 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
 3. Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires pour l'exercice 1916-1917;
 4. Nominations statutaires.
- Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions de l'art. 34 des statuts.
- Le dépôt des actions prévu par cet article devra se faire :
- An siège social, à Lambusart;
 - A la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi;
 - Au Crédit Général de Belgique, à Bruxelles;
 - A la Banque Centrale de Namur, à Namur. (1606)

SOCIETE ANONYME DES MINES DE CUIVRE DE MAIDAN-PEK

(Serbie)

Siège social : 56, rue d'Angleterre, Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 10 octobre 1917, à 8 heures de l'après-midi, au siège social, 56, rue d'Angleterre, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration;
 2. Rapport du Collège des commissaires;
 3. Discussion et approbation du bilan;
 4. Décharge à donner aux administrateurs;
 5. Décharge à donner aux commissaires;
 6. Nominations statutaires;
 7. Propositions éventuelles.
- Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'art. 34 des statuts.
- Le dépôt des actions, en vue de l'assemblée, aura lieu :
- An siège social;
 - A la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles;
 - A la Banque de et à Huy, et dans ses succursales à Seraing, Jodoigne, Andenne et Waremme;
 - A la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi. (1598)

LES EXPLOSIFS FAVIER

(Société anonyme)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 12 octobre 1917, à 2 heures de relevée, au siège social, 55, rue Royale, à Bruxelles, à l'effet de délibérer sur les objets suivants à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
 2. Adoption du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1916-1917;
 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires, en vertu de l'art. 77, par. 3 de la loi du 25 mai 1913.
- MM. les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée, sont priés, conformément à l'art. 24 des statuts, de déposer leurs titres, le 6 octobre au plus tard :
- A BRUXELLES : à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts;
 - A LIEGE : Chez MM. Zahn et Cie. (1595)

SOCIETE D'ELECTRICITE DE L'EST DE LA BELGIE

Société anonyme

158, rue Royale, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 18 octobre 1917, à 2 heures, au siège de la Société, 158, rue Royale, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
 2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1917;
 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
 4. Nominations statutaires.
- Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions de l'art. 33 des statuts, prescrivant que les actions doivent être déposées six jours au moins avant l'assemblée.
- Le dépôt des titres peut être effectué :
- A BRUXELLES : A la Banque de Bruxelles, Siège A, 62, rue Royale; Siège B, 27, avenue des Arts; Siège C, 42-52, rue du Lombard;
 - A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 29, rue des Colonies;
 - Chez MM. F.-M. Philippson et Cie, 44, rue de l'Industrie.
- A VERVIERS : A la Banque du Verviers. (1835)

SOCIETE D'ELECTRICITE DE L'OUEST DE LA BELGIE

Société anonyme

158, rue Royale, à Bruxelles

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que l'assemblée générale annuelle se tiendra le jeudi 18 octobre 1917, à 9 heures, au siège social de la Société, 158, rue Royale, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Communication du Conseil d'administration au sujet du bilan de l'exercice se terminant le 30 juin 1917;
 2. Nominations statutaires.
- Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions de l'art. 29 des statuts, prescrivant que les actions doivent être déposées six jours au moins avant l'assemblée.
- Le dépôt des titres peut être effectué :
- A BRUXELLES : A la Banque de Bruxelles, Siège A, 62, rue Royale; Siège B, 27, avenue des Arts; Siège C, 42-52, rue du Lombard;
 - A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 29, rue des Colonies;
 - Chez MM. F.-M. Philippson et Cie, 44, rue de l'Industrie.

COMPAGNIE AUXILIAIRE D'ELECTRICITE DE NANTES

Société anonyme

Siège social : 31, rue du Marais, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra le mercredi 10 octobre 1917, à 4 heures de l'après-midi, au siège social, 31, rue du Marais, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan et compte de profits et pertes au 30 juin 1917;
 2. Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires;
 3. Nominations statutaires.
- Pour être admis à l'assemblée, MM. les actionnaires auront à se conformer à l'art. 23 des statuts.
- Le dépôt des titres se fera jusqu'au 6 octobre 1917 :
- Au siège social, à Bruxelles;
 - A la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles, et chez ses banques patronnées en province;
 - A la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles.

SOCIETE INTERCOMMUNALE BELGE D'ELECTRICITE

Société anonyme

158, rue Royale, à Bruxelles

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 18 octobre 1917, à 11 heures, au siège de la Société, 158, rue Royale, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
 2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1917;
 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
 4. Nominations statutaires.
- Pour assister à l'assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux dispositions de l'art. 29 des statuts, prescrivant que les actions doivent être déposées six jours au moins avant l'assemblée.
- Le dépôt des titres peut être effectué :
- A BRUXELLES : A la Banque de Bruxelles, Siège A, 62, rue Royale; Siège B, 27, avenue des Arts; Siège C, 42-52, rue du Lombard;
 - A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 29, rue des Colonies;
 - Chez MM. F.-M. Philippson et Cie, 44, rue de l'Industrie. (1836)

CHARBONNAGES DE LA MEUSE

Société anonyme

à Villers-le-Bouillet

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 18 octobre 1917, à 12 heures, au siège social, à Villers-le-Bouillet.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
 2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1917;
 3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
 4. Nominations statutaires;
 5. Fixation des émoluments du Conseil général;
 6. Tirage des obligations;
 7. Ratification de la participation de la Société à diverses coopératives.
- Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires doivent déposer leurs titres, au moins cinq jours à l'avance, au siège social, à Villers-le-Bouillet, ou au siège de Bruxelles, 43, rue des Colonies, à Bruxelles. (1829)

LE POLE NORD

(Palais d'Hiver et d'Été)

Société anonyme

Etablie à Bruxelles, rue de l'Évêque, 9

MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à Bruxelles, au Crédit Général de Belgique, rue du Congrès, 14, le 10 octobre 1917, à 4 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social à concurrence de trois cent mille francs, par la création de trois mille actions privilégiées de cent francs chacune, et de trois mille actions ordinaires sans désignation de valeur; apport effectif de l'immeuble La Scala, situé à Anvers, rue Amersone, et appartenant aux Van Erborgh; les trois mille actions privilégiées ci-dessus à remplacer au fur et à mesure de leur amortissement par trois mille actions ordinaires sans désignation de valeur;

2. Refonte des statuts par modification des articles : 1. Dénomination; 2. Extension de l'objet social; 4. Mise en concordance du texte avec les prorogations décernées antérieurement et faculté de proroger et de dissoudre la Société avant terme et de prendre valablement des engagements dépassant le terme social; 5. Capital nouveau; 6. Suppression du dernier alinéa; 7. Suppression des deux dernières phrases; 8 à 12 inclus; 15. Mise en concordance avec les lois coordonnées sur les sociétés commerciales; 16. Suppression du maximum du nombre des administrateurs; droit du Conseil de nommer des directeurs; 17. Suppression du maximum du nombre des commissaires; 19. Garantie de gestion; 21. Vote des membres du Conseil; 23. Suppression des huit derniers mots; 25. Représentation en justice et aux actes; 29 à 39 inclus; Intervention de ces articles et dispositions concernant la composition et les décisions de l'assemblée générale, les convocations, date, lieu et heure des assemblées générales annuelles; conditions d'admission aux assemblées; composition du bureau; signatures des procès-verbaux et des copies ou extraits; votes des actionnaires; répartition des bénéfices; remplacement des actions privilégiées amorties par des actions ordinaires; prescription des dividendes; dissolution; nomination de liquidateurs; mode de liquidation;

3. Nomination d'administrateurs et de commissaires.

Conformément à l'art. 35 des statuts, les actionnaires, pour être admis à l'assemblée, doivent, cinq jours francs au moins avant la date fixée pour l'assemblée, déposer leurs actions :

A BRUXELLES : au Crédit Général de Belgique, rue du Congrès, 14;

A ANVERS : à la Banque de Commerce, Longue rue de l'Hôpital, 9.

Le Conseil d'administration. (1665)

CAISSES VIDES A VENDRE

S'adresser : Quai du Châtelier, 1.

CAPITAUX

PRÊTS sur TITRES

PRÊTS sur HYPOTHEQUES

à des conditions très avantageuses

BANQUE

Immobilière de Belgique

19, boulevard Bischoffsheim, Bruxelles. — 821

ENSEIGNEMENT

Monographies Comptables

Industries Banque se recommande à tous les élèves des écoles commerciales. A. Haec, Herstal, rue du Chou, 37. (1849)

Pour passer VOS VACANCES

apprenez les

Langues Etrangères

à 772

L'ÉCOLE BERLITZ

56, rue de l'Écuyer

INSTITUT FÉBÉRIEN CALOZET

40, RUE DES CHARTREUX

64 diplômes ont été délivrés cette année. — Diplômes entérinés par le gouvernement. — Études en un an ou en deux ans, suivant âge et force. — Régente et institutrices diplômées. — Reprises le 8 octobre. — Directeur : F. LEY, professeur honoraire des écoles normales de Bruxelles. (1226)

ANNONCES DIVERSES

ON CHERCHE dans le centre de Bruxelles

— dans un rayon maximum de 5 minutes de la Bourse — un vaste immeuble d'au moins 4 ares de superficie, pouvant convenir à l'installation des bureaux et des ateliers d'une industrie employant des machines. Location avec option d'achat serait ex grâ, ou achat immédiat au vant conditions. Faire offre à Z. W., bur. jour. (534 E)

GLANDS TORREFIÉS A VENDRE, 2, place du Parc, Liège. (1893)

333, rue du Progrès

3 fr. par mois

Lég. don. par D^{le} rég., ens. aussi piano. (535 E)

Exploitation de Brevet Belge

Les propriétaires du brevet belge d'invention déposé le 23 août 1915, pour : Procédé et Appareil de localisation des explosions et incendies dans les mines, désirent céder des licences ou s'entendre avec des industriels du pays pour l'exploitation de leur invention.

S'adresser à l'Agence des Brevets A. Wunderlich et Cie, Soc. An., 3, avenue des Arts, à Bruxelles. (1848)

CABINET MEDICAL

17, rue des Croisades, Bruxelles-Nord

Voies urinaires

Maladies de la peau

Examen des urines

Gynécologie

Epilepsie

Traitement nouveau

Consultations :

Dimanche de 8 à 12 h.

Lundi . . . 10 à 7 h.

Mardi . . . 10 à 7 h.

Mercredi . . . 10 à 7 h.

Jeudi . . . 10 à 7 h.

Vendredi . . . 10 à 8 h.

Samedi . . . 10 à 8 h.

(632)

COMPTOIR D'ÉCHANGE

Avez-vous quelque chose à vendre

VENEZ NOUS VOIR

42, rue de Laken, 42, Bruxelles. (181)

Nous achetons :

déchets de cellulose, films, mica, objets autorisés, rouleaux de phonographes, déchets ou nufs. —

Nous vendons :

Pelignes celluloid. Cire à cacheter. C. Mulid en feuille. — — —

COMPTOIR INTERNATIONAL DE CELLULOÏD

1790

37, rue Royale-Saint-Marie, Bruxelles. (1840)

Cabinet Robert

Droit civil et commercial

Boulevard de la Senne, 109, Bruxelles

Cons. de droit. Pr. : 2 fr. Entrep. de procès

Rédaction de contrats. (1 à 6 heures). (18042)

Voies urinaires et Gynécologie

Diabète, Rhumatismes chroniques, Goutte, Obésité, Chlores, Constipation, Hémorroïdes

Dr LAMBERT, spécialiste

Ancien interne des hôpitaux, lauréat de médecine, etc.

Tous les jours, sauf le samedi, de 10 à 3 h.

29, avenue de Hal, Brux. (gare Midi)

(1840)

HYDROPIE

(LEAU)

Maladie de cœur, oppression, nausée de reins, diabète, soulagement rapide par le

NITRAL

VIN DIURETIC

Delacre, Brux.; Dewolf, ch. de Waterloo;

Dryon, r. Hollande; Vanderlinden, r. Fontaines, St-Gilles; Collard, Forest; Van Ongevalle, Uccle, et toutes pharm. (787A)

Achat de beaux vêtements

jusque 50 fr. par costume. Polices au plus haut prix. Rue de l'Hôpital, 32. (397)

PHONOGRAPHE

J'achète les jouets jusqu'à 12 fr. le kilo. 187, rue Brogniez. (475)

Tirage d'indemnité

FUMISTE BREVETÉ

n° 2222

Brevet d'invention n° 222,391

M. EVERAERT

(1167)

COMMERCE de VINS et CHAMPAGNES EN GROS

provenant de caves particulières ainsi que Gueuze Lambic, Stout, Cognac, et

LIQUEURS FINES

EN FUTS ET EN BOUTEILLES

44 rue du Progrès 44

Marché-aux-Poulets

BRUXELLES-BOURSE

Pour les offres de marchandises avec échantillons, s'adresser aux

Etablissements

Commerciaux Belges

68, BOULEVARD DU NORD, 58, BRUXELLES-NORD (733)

VOYEZ

Les Fourrures

et les prix

DE LA FRANCO-RUSSE

80, RUE DE LA MONTAGNE

28 B^{is} QUAI NAUWOLFF

TRAPÈZES, TOUTES, TOUTES, TOUTES

(1678)

Salle de Ventes St-Pholien

12, RUE ST-PHOLIEN, 12

LIEGE

(en face de l'église, arrêt des trams

Est-Ouest et Jupille-Barchon)

Tous les mardis et mercredis, à 1 h. 1/2,

vente publique de meubles, linges, vêtements, chaussures, bijoux.

Les linges, vêtements et chaussures seront vendus les mardis, à 1 h. 1/2.

Achat de mobiliers au comptant. La maison se charge de ventes pour cause de partage, décès, etc.

Discretion absolue.

Direction : Toussaint-Simon. (1195)

HYDROPIE

(LEAU)

Maladie de cœur, oppression, nausée de reins, diabète, soulagement rapide par le

NITRAL

VIN DIURETIC

Delacre, Brux.; Dewolf, ch. de Waterloo;

Dryon, r. Hollande; Vanderlinden, r. Fontaines, St-Gilles; Collard, Forest; Van Ongevalle, Uccle, et toutes pharm. (787A)

Achat de beaux vêtements